

Lectures

Ouvrages en débat

Réaction de Raphaël Larrère au compte rendu de Jean-Pierre Digard, paru dans *Natures Sciences Sociétés*, 13, 3 (2005).

L'Animal dans nos sociétés

Florence Burgat (Ed.)

La Documentation française, 2004, 124 p.

Lecteur régulier de *Natures Sciences Sociétés* (mais aussi rare contributeur), j'ai été fort désagréablement surpris par le commentaire de Jean-Pierre Digard sur le livre intitulé *L'Animal dans nos sociétés*, dossier réalisé par Florence Burgat pour la Documentation française. Comment une revue aussi sérieuse et exigeante que *NSS* a-t-elle pu laisser passer un compte rendu de lecture aussi malveillant et aussi mal ficelé ?

Le livre dont il est question consiste en une présentation de textes d'auteurs honorablement connus. Il nous invite à réfléchir au statut des animaux dans nos sociétés et aux critiques que l'on est en droit d'adresser aux traitements qu'ils subissent. Si F. Burgat a sélectionné des extraits pour illustrer sa thèse – une thèse qu'elle développe explicitement dans son avant-propos –, elle n'a pas négligé de présenter quelques contrepoints convenablement choisis.

Ayant lu cet ouvrage au-delà de l'avant-propos, je peux témoigner que le lecteur y trouvera bien autre chose qu'un manifeste « antispéciste ». Il prendra connaissance, dans la première partie, d'un débat philosophique (auquel Florence Burgat fait contribuer des anthropologues comme Leroi-Gourhan, Lévi-Strauss, Descola, A. et J. Ducros, Joulian) sur la différence anthropozoologique et le concept d'animalité – tous deux visant moins à connaître les animaux dans la diversité de leurs univers mentaux qu'à formuler ce que n'est pas l'humain. Cette définition négative des animaux a pour effet de les exclure de la communauté morale. Aussi la seconde partie présente-t-elle un panorama complet des éthiques qui tentent d'accorder une considération morale aux animaux, tout en examinant l'évolution des dispositions juridiques destinées à les protéger. Consacrée à la place des

animaux dans notre société industrielle et à la façon dont ils sont traités, la troisième partie n'est pas, contrairement à ce que dit J.-P. Digard, un florilège de dénonciations. Non seulement des points de vue plus nuancés y sont présents, mais même, dans le cas de la chasse, deux articles sur trois sont favorables à cette pratique.

Les philosophes ne constituent pas « l'écrasante majorité » des textes (13 extraits sur 42) et tous ne sont pas, loin de là, pourfendeurs du « spécisme ». Il est pour le moins amusant de voir J.-P. Digard ranger un philosophe aussi technophile que François Dagognet parmi les dénonciateurs de la zootechnie productiviste et assimiler un cartésien, comme Pierre Guenancia, à un « antispéciste ». Enfin, les philosophes, et particulièrement ceux que Florence Burgat a cités, ne sont pas « indifférents aux faits » : ne les prenant pas pour donnés, ils s'interrogent simplement sur la façon dont ces « faits » sont construits. Mais il est vrai qu'ils sont assez indifférents aux idées reçues (les diverses déclinaisons du propre de l'homme) que... J.-P. Digard a tendance à prendre pour des faits.

Bref, tout en lui accordant que le glossaire aurait mérité d'être plus fourni, je n'ai manifestement pas lu le même livre que J.-P. Digard, ou du moins je ne l'ai pas lu avec les mêmes préventions. Entendons-nous bien, J.-P. Digard est libre d'avoir des certitudes, même si elles sont naïves, et des agacements, même s'ils sont peu fondés, comme il est libre de bâcler le compte rendu d'un livre qui lui a déplu. Mais un comité de rédaction est-il libre de publier n'importe quoi ?

Raphaël Larrère
(Inra-TSV, France)
larrere@ivry.inra.fr

Nouvelles figures du sauvage

Sophie Bobbé (Ed.)

Le Seuil, *Communications*, n° 76, 2004, 224 p.

Comme l'abondance de la production éditoriale de ces dernières années le laisse voir, jamais la question des statuts de l'animal (domestique, sauvage ou...)

non-domestique) n'avait intéressé à ce point les gens des sciences humaines : philosophes, anthropologues, sociologues, qui, par le truchement de leurs analyses sur cet animal en tant que « bon à penser », interrogent à nouveau la manière qu'a l'humanité de dire sa place au milieu des vivants. L'ensemble de textes recueillis et présentés par Sophie Bobbé dans ce numéro de la revue *Communications* a toutefois un autre attrait : celui de ne pas s'en tenir aux seuls cas des animaux, mais de faire entrer dans le débat et les végétaux (champignons, algues) et ces humains eux-mêmes qui, monstres ou hybrides, témoignent de la porosité des frontières entre nature et culture. Comme on le sait – symptôme d'une crise symbolique de nos rapports à la nature ? –, les oppositions les plus éprouvées, les catégories les plus solides, sont aujourd'hui à la peine. Et ce n'est pas le moindre mérite de toutes ces contributions – qui n'ont donc que l'apparence de l'éclectisme – que de nous montrer la labilité de nos représentations.

La première partie de ce recueil est d'ailleurs consacrée à cette question princeps avec trois articles majeurs. C'est Philippe Descola d'abord qui, fort de son très grand savoir ethnologique, montre à quel point la coupure cardinale entre nature et culture, et celle qui semble lui correspondre entre sauvage et domestique, n'en est une que pour les Occidentaux. Introuvable chez les peuples de chasseurs-cueilleurs pour qui « la totalité de l'environnement parcouru est habitée comme une demeure spacieuse et familière » (à quoi la qualification de cet espace comme *wilderness* est une sorte d'injure), elle l'est également pour nombre de peuples sédentaires. Ainsi des Achuar qui, bien que cultivant des jardins au milieu des forêts, n'utilisent pas de termes opposant les plantes jardinées (issues d'un long travail de sélection), celles simplement acclimatées et celles « de la forêt ». De même, « c'est selon une série de petites discontinuités concentriques à peine perceptibles » que l'on passe de la maison à la forêt, laquelle, comme a pu le montrer ailleurs l'étude des pratiques des Ka'apor au Brésil, fait elle aussi l'objet d'un jardinage indirect dont les effets bénéfiques sont à très long terme. Après d'autres exemples, Philippe Descola peut présenter sa thèse d'une construction historique très circonstanciée de cette dichotomie tenant à l'invention simultanée, dans le Croissant fertile, de l'agriculture et de l'élevage, « favorisant une distinction mutuellement exclusive entre un domaine anthropisé et un secteur résiduel ». Les appropriations grecques, romaines et germaniques de cette dichotomie étant successivement soulignées et analysées, qui l'ont installée en Europe, il est rappelé pour finir qu'elle doit sa force de conviction présente « aux aléas d'une évolution des techniques et des idées que d'autres peuples n'ont pas partagés ».

Les deux autres articles de cette première partie, celui de Lucienne Strivay consacré aux enfants-loups et celui de Sergio Dalla Bernardina sur les « médiateurs du monde sauvage », traitent l'un et l'autre, chacun à sa

manière, de ce que l'on pourrait appeler les être hybrides qui, positionnés entre ces deux mondes de la nature et de la culture, viennent interroger l'identité de chacun. À la fois très informé (avec une bibliographie fort complète) et plein de compassion pour des êtres que la gourmandise médiatique a trop souvent déformés, le texte de Lucienne Strivay, en replaçant dans leurs contextes les différents cas d'enfants élevés par des animaux (ou privés de toute socialisation parce qu'enfermés dans des placards), montre combien le changement des questionnements que ces êtres frontières ont pu susciter est à saisir comme un indice des changements des manières de faire tenir une même cosmologie. Il n'est pas certain, conclut l'auteur de façon très perspicace, que les questions que pose aujourd'hui l'étude des grands primates permettent de la maintenir en l'état. S'intéressant de son côté aux êtres frontières d'un autre style : boiteux, borgnes et tous hommes diminués qui, dans les campagnes françaises et italiennes, jouissent d'un statut envié pour ce qui concerne leur connaissance de la gente sauvage, S. Dalla Bernardina, dans un texte plein de verve et d'humour, montre à son tour en quoi le rôle de ces passeurs de mondes est instructif pour comprendre les rapports que les sociétés, par l'intermédiaire de la chasse (et du braconnage), continuent d'entretenir avec un sauvage imaginaire, pièce indispensable d'une structure symbolique toujours efficiente.

Les autres articles de ce numéro ne sont pas moins intéressants, qui, le plus souvent sous la forme de monographie, explorent tel ou tel phénomène attestant de la fragilité de cette dichotomie du sauvage versus domestique, d'apparence pourtant si évidente. C'est ainsi que, dans une étude passionnante des tentatives de « domestication » des champignons mycorrhiziens, Raphaël Larrère (qui accompagne heureusement son article d'un glossaire pour les non-mycophiles), non seulement nous fait entrevoir ce qui est réalisé dans les laboratoires pour essayer de déjouer les ruses de ces espèces à se laisser cultiver, mais nous dévoile pour finir que le champignon que l'on pensait être domestique par excellence : le champignon de Paris, doit aujourd'hui être régénéré par ses propres ancêtres « sauvages » dont on ignorait l'existence. Si c'est à un autre végétal, maritime celui-ci puisqu'il s'agit de l'algue envahissante *Caulerpa taxifolia*, qu'est consacré un deuxième article de S. Dalla Bernardina, le propos n'est pas sans quelques analogies pour ce qui concerne ces allers-retours, plus ou moins maîtrisés, entre le domestique et le sauvage. À quoi, en effet, rapporter ce comportement « sauvage » d'une algue exotique qui, ne connaissant plus aucune limite, envahit les fonds marins de notre mer (*mare nostrum*), quand on sait qu'elle doit sans doute cette prolifération débordante à une mutation génétique provoquée en laboratoire ?

Revenant aux animaux, les autres articles de cet ensemble, comme on pouvait s'en douter, jettent leur

dévolu sur d'autres cas de brouillage. En quoi sont donc sauvages les bisons d'élevage dont traite Patricia Pellegrini? L'analyse qu'elle présente des savoir-faire d'élevage auxquels les exploitants recourent pour ensauvager la viande bouchère – et qui les distinguent donc des élevages cynégétiques – débouche sur l'importance pour eux de savoir gérer la bonne distance qui fera que la chair de ces animaux non-domestiques puisse donner une viande dont les qualités de sauvagerie fonctionneront comme une garantie contre l'artificialité redoutée des élevages des autres bovins. Où classer les animaux en cage qui, objets de soins attentifs de la part des passionnés experts en sélection, n'ont plus aucun rapport avec les espèces dont ils sont issus? Consacré à ces animaux « à façon », et aussi aux 100 000 éleveurs passionnés qui y passent tous leurs loisirs, l'article de Eliane Del Col s'interroge sur la question du statut de ces oiseaux en cage. Eux aussi désignés par cette même épithète privative « non-domestiques », ces oiseaux artificialisés à l'extrême, puisque n'ayant jamais connu d'autre milieu que celui de leur cage, se voient aujourd'hui être l'objet d'un curieux retournement. En effet, s'éloignant des pratiques de sélection qu'ils ont longtemps privilégiées, les éleveurs s'attachent à revenir vers un état naturel originel largement fictif : retrouver, par d'autres manipulations génétiques bricolées, le serin vert des Canaries dont la capture est maintenant interdite. Il est encore question de catégories dans l'article de Corinne Boujot sur la découverte en France d'une « nouvelle » vipère, sauf que, les catégories en cause étant celles que des disciplines étrangères l'une à l'autre : la systématique et la venimologie, emploient respectivement pour reconnaître le vivant, il fallut quelques péripéties pour que leur rencontre puisse se faire, qui permit d'identifier ce sauvage atypique. Plus discutable, à notre avis, est la présence dans cet ensemble du texte d'Antoine Nastasi qui, en psychanalyste, propose une analyse liant le monstre à la figure du passage.

Cette livraison se termine par un article de Sophie Bobbé dont le seul titre : « Gestions faunistiques, cultures des sauvages et brouillage des catégories », résume assez bien l'esprit ayant présidé à sa confection. S'appuyant sur les solides connaissances qu'elle a acquises par une longue fréquentation de multiples pratiques actuelles ayant l'animal pour objet, l'auteure y expose les nombreuses apories qu'entraînent inmanquablement les opérations de renaturation, réintroduction, ensauvagement. . . et autres fabrications d'un sauvage *under control*. Et ce n'est pas le moindre des paradoxes que, pourtant issu du monde domestique, le plus sauvage de tous, par les dégâts répétés qu'il commet en toute impunité, se trouve sans doute être le chien errant. . .

André Micoud

(CNRS, CRESAL, France)

andre.micoud@univ-st-etienne.fr

Pour une écologie de l'action : savoir, agir, apprendre, connaître

Bernard Hubert

Arguments, 2004, 440 p.

Envisager un développement durable respectueux de l'environnement impose aujourd'hui de penser et de construire l'avenir des territoires en fonction de l'avenir des sociétés. Cette façon de voir constitue un retournement récent des attentions portées localement sur les relations entre l'homme et le vivant. Elles étaient auparavant conduites à partir des aspects biophysicochimiques ou géographiques des changements climatiques ou de l'érosion de la diversité biologique. . . Et, dans cette approche des hommes de la fin du XX^e siècle, la science de l'écologie occupait la première place. Mais pourquoi et comment ce retournement s'est-il effectué? Bernard Hubert a œuvré à cette évolution, il a vécu de l'intérieur cette période de changement. Son livre fait le point, à partir de son expérience et de sa réflexion, sur les événements conceptuels majeurs du temps, et sur l'installation en force de la validation de la compréhension formelle des situations par l'action. Il introduit ce faisant des enjeux et des questionnements nouveaux, par exemple : quels seront demain la place et le devenir de l'écologie? Nous avons suivi son cheminement et en proposons trois lectures : l'homme, l'action, la science.

L'homme. Le livre est au premier degré construit comme une chronique : il raconte l'évolution et la carrière d'un homme jeune, dynamique et ambitieux. Le premier chapitre a pour titre « Observer et agir pour connaître le monde biophysique ». Le lecteur y suit la découverte du monde réel, des relations complexes et hiérarchisées entre les êtres vivants, par un jeune scientifique, brillant étudiant, passionné d'écologie : la démarche écologique, appliquée à l'étude des rongeurs granivores sahéliens, le conduit à la rencontre des sociétés locales et du rôle historique de leurs pratiques sur la dynamique des populations de rongeurs.

Dans le second chapitre – « Rendre intelligibles les pratiques pastorales » –, le lecteur suit l'acteur dans des activités nouvelles où il a déjà amorcé le retournement dont il est question plus haut. D'une « classique » étude d'écologie, on passe à l'analyse systémique et à la modélisation pour comprendre les relations entre pastoralisme et gestion forestière en région méditerranéenne. Le chercheur fait appel à des concepts et à des techniques d'autres disciplines pour comprendre et apprécier le potentiel évolutif des pratiques pastorales, pour découvrir aussi la force du lien spécial qui associe les éleveurs à leurs animaux. Ce lien spécial est la conséquence de l'étroite interdépendance biologique et sociale entre les deux partenaires. Ils constituent presque un ensemble plus homogène que celui, plus humain, des pasteurs et des forestiers. . . De cette période, B. Hubert tire

des enseignements sur les perspectives et les limites de la connaissance écologique et de l'ingénierie des milieux quand elles sont confrontées à des situations politiques et économiques changeantes.

Dans le troisième chapitre – « Enjeux communs, collectifs hétérogènes, pratiques individuelles » –, l'auteur achève son retournement de perspective. Sa quête est maintenant guidée par un objectif « politique », la prévention des incendies de forêt. L'objectif est dicté par une préoccupation de développement durable et de perception de l'environnement : le citoyen, ou du moins le gestionnaire politique responsable qui prétend le représenter, demande que le paysage ne soit pas régulièrement noirci et réduit en cendres, et que son revenu ne soit pas menacé. Pour répondre, l'auteur engage une démarche d'analyse systémique participative, suivie d'une procédure de décision collectivement assumée et concrétisée par une évolution des pratiques individuelles qui transforme les modes de gestion forestière et ouvre un espace « doublement utile » aux pasteurs et à leurs troupeaux. La société a souhaité, la société se recompose en conséquence. Cela ne va pas sans grincements de dents, la réponse finale n'est pas tout à fait à la hauteur des ambitions et des discours. Enfin, l'analyse systémique participative, en élargissant de façon intelligente et légitime le champ de son investigation, ne garantit nullement la longévité ni la résilience du résultat obtenu. Il en reste une certaine inquiétude. . .

L'efficacité et le succès de la démarche engagée sur le terrain amène l'auteur à reprendre, dans le quatrième chapitre – « Interdisciplinarité et partenariat » –, la réflexion formelle sur la place de la connaissance établie, la dynamique d'appel à de nouvelles connaissances, leur appropriation par la collectivité pour construire une vision du futur et décider des mesures à prendre et à appliquer. La question générale concerne la définition des objets de recherches interdisciplinaires, l'élaboration de prospectives, la validation de la qualité dans le long terme. L'auteur expose comment il a œuvré pour que cette démarche soit mise en pratique (à l'Inra principalement) pour des problèmes différents de ceux auxquels il s'était intéressé. Mais les constantes de temps des chercheurs, des producteurs, des gestionnaires et des politiques sont toutes différentes, et leurs paramètres aussi le plus souvent. Appuyé sur des indicateurs glissants, l'exercice est donc périlleux, susceptible d'être à tout moment remis en question : constat un peu amer. . . La tentation est grande de remettre la question, reformulée de façon impromptue, sur la table des chercheurs, car c'est bien par eux, par l'écologie, que l'on en est arrivé là !

Le dernier chapitre – « Quand l'action rejoint la science ! » – traite de cet aspect. À l'issue de ce chemin, B. Hubert est convaincu mais un peu triste. L'action valide l'avancée des connaissances scientifiques et techniques, elle leur donne leur dimension humaine. Elle

nous met à l'abri de l'excès d'un pouvoir « biotechnique ». Elle libère l'homme « ordinaire » et confie au chercheur des responsabilités qu'il n'attendait pas, mais qui font de lui un citoyen comme les autres. Pourquoi, alors, y a-t-il tant d'hésitations, tant d'atermoiements, tant de réticences et de freins vis-à-vis des propositions généreuses et lucides issues de Rio, de Kyoto, etc. ? Pourtant, vis-à-vis du scientifique, la validation par l'action est en principe enrichissante, elle s'appuie sur son travail et lui retourne des questionnements. Il y a là matière à réflexion : l'écologie, aujourd'hui, considère-t-elle que ces questionnements sont de réelles questions scientifiques ? Quelles conditions devraient être satisfaites pour qu'il en soit ainsi ? Qui a la légitimité pour décider des choix scientifiques et techniques : les pouvoirs, les chercheurs, les citoyens ? B. Hubert laisse ces interrogations au lecteur. Pour le moins, ce dernier est convaincu que l'auteur ne s'arrêtera pas là, et qu'il trouvera dans sa passion et son dynamisme la force de poursuivre son chemin.

L'action. Tout le livre est un hymne à l'action, à sa capacité de répondre aux attentes de la société et de valider les avancées de connaissance et les constructions intellectuelles. Le titre du troisième chapitre – « Enjeux communs, collectifs hétérogènes, pratiques individuelles » –, par sa seule hiérarchie, caractérise l'ordre des légitimités que B. Hubert a choisi à la suite de sa démarche, allant de l'écologie classique à la décision de gestion des hommes et des territoires. Son raisonnement est profondément structuré et solide. Ses résultats l'assoient. Pourtant, l'obsession de l'action a peut-être entraîné l'auteur un peu plus loin qu'il ne le désire lui-même. D'abord, faire partir de l'écologie une démarche systémique et participative visant à répondre à des ambitions et à des enjeux collectifs n'est pas aussi nouveau qu'il y paraît. Certes, dans le deuxième chapitre, B. Hubert évoque l'histoire de l'élevage ovin, mais il le fait trop brièvement. D'autres avant lui s'y sont essayés avec des succès divers et surtout dans des contextes sociaux bien différents. En 1946, les planificateurs avaient l'ambition première de nourrir la France et ils ont édicté des mesures que l'on qualifierait aujourd'hui d'agri-environnementales. Il suffit de relire les ouvrages de l'époque pour savoir que la révolution fourragère était issue d'une analyse « participative » et d'une étude des milieux transposées ensuite en mesures concrètes. Et l'action a suivi, transformant les pratiques, les paysages et les communautés rurales. . . Ensuite, les lois de modernisation agricole des années 1960 étaient aussi appuyées sur une ambition nationale partagée par la majorité des électeurs et sur des avancées scientifiques et technologiques. Elles ont aussi transformé les pratiques, les paysages et les communautés rurales. . . Dans un cas comme dans l'autre, on retrouve bien la hiérarchie des enjeux communs, des collectifs hétérogènes et des pratiques individuelles. Dans les formulations de 1946, dans celles de 1962, comme dans celles de ce livre,

on retrouve bien les mêmes expressions de certitudes et d'appel à l'effort. Cela marque une continuité française dans le souci d'établir les droits et les devoirs, et dans la volonté d'écarter les hasards. Pourtant, les concepts et les théories de modélisation et d'analyse systémique ont largement ouvert la porte aux hasards dans la réflexion. Nous sommes même convaincus qu'il n'existe pas de vie sans hasards. Nous aimerions que B. Hubert leur fasse un peu plus de place dans ses analyses et ses réflexions prospectives. Nous imaginons que cela aiderait à faire un peu plus de place à la science économique (même si nous vivons une domination du marché). Nous imaginons aussi que cela aiderait à retrouver une note d'optimisme pour regarder l'avenir.

La science. Le développement de B. Hubert, dans ce livre, est introduit par l'exposé des objectifs et des résultats de ses travaux de jeune scientifique écologue, et les fondements de l'écologie imprègnent toute sa pensée par la suite. Même quand la vie et la carrière l'amènent à s'intéresser à des sujets différents, il est constamment préoccupé de savoir ce qui, dans le présent, est véritablement objet de recherches : de recherches techniques soutiens d'ingénieries, de recherches plus formelles et intellectuelles soutiens des avancées de la science. Cette préoccupation se fait plus pressante au fur et à mesure que les nécessités du dialogue social et de l'action l'amènent à formuler des questionnements et des objectifs qui ne sont pas du champ de la recherche. Il s'efforce de nous convaincre que ces questionnements et ces objectifs, si les chercheurs étaient des citoyens responsables, doivent se décliner en questions scientifiques. Si cette boucle fonctionnait bien, à propos de l'environnement, de la biodiversité ou des changements climatiques, par exemple, on aurait mieux avancé et satisfait aux attentes de tous. . . « Alors [a-t-on envie de dire avec B. Hubert], qu'attendent-ils donc tous pour s'entendre ? » Il semble bien, à lire entre les lignes de ce livre, que la boucle vertueuse – savoir, agir, apprendre, connaître – souffre d'un défaut constitutif : les questionnements que la société exprime aujourd'hui sont élaborés à partir des connaissances d'hier et, quand ils arrivent dans la communauté des chercheurs, les meilleurs d'entre eux ainsi que la connaissance sont déjà ailleurs. . . On comprend que l'auteur en ait quelque amertume. Prenons l'exemple de l'évolution du pastoralisme, qui a été bien étudiée dans ce livre. Pendant que l'action se nourrissait des avancées de la science écologique des années 1980-1990, avec les succès et les pertinences sociales que décrit B. Hubert, les écologues se penchaient, pour des raisons propres à la curiosité intellectuelle, sur la question de la pollinisation des espèces végétales dont les troupeaux se nourrissent. Ils réalisent des découvertes susceptibles de transformer profondément la compréhension de ce compartiment végétal qui n'était jusque-là qu'un banal prestataire de services pour les ovins, les bergers et les

forestiers. Ces découvertes éclairent de plus une relation entre plantes, vents et insectes qui ne paraissait pas majeure jusque-là. . . Comment voulez-vous attirer l'attention des chercheurs les plus imaginatifs et innovants si vous leur retournez des questionnements orthogonaux avec ce qui les stimule intellectuellement le plus ? Rien ne nous garantit donc que les avancées de l'écologie et les interrogations de la société convergent automatiquement, et l'histoire nous a appris que, lorsque le pouvoir force la recherche, les conséquences sont dramatiques. La question de la place et de l'avenir de l'écologie mérite donc bien d'être posée. . . De tels commentaires pourraient sans doute être faits à propos d'autres disciplines scientifiques, l'économie par exemple. Nous ne resterons pas, cependant, sur cette note restrictive, B. Hubert non plus : notre proposition de donner un peu plus de place aux hasards intrinsèques à la vie fait partie de l'effort qui nous attend pour, à chaque instant, associer science et société.

En bref, voici un livre très stimulant ! Il ne se parcourt pas comme une thèse ou un exposé didactique : il vous agresse et vous cajole. Ce n'est pas une encyclopédie mais un manifeste. Il vous oblige à chercher et à réfléchir. Il appelle votre réponse et vous finissez par parler tout seul, tout haut, dans votre bureau. . . C'est un livre fort qui mérite d'être lu !

Jean-Claude Mounolou

Françoise Fridlansky

(CGM, CNRS, Gif-sur-Yvette, France)

mounoloujcm@wanadoo.fr

Le Sens des pratiques : conceptions d'agriculteurs et modèles d'agronomes

Jean-Pierre Darré, Anne Mathieu, Jacques Lasseur (Eds)
INRA Éditions, 2004, 320 p.

L'ouvrage collectif intitulé *Le Sens des pratiques : conceptions d'agriculteurs et modèles d'agronomes*, coordonné par J.-P. Darré, A. Mathieu et J. Lasseur, est issu d'une rencontre entre un socioanthropologue et des agronomes qui considèrent leur discipline scientifique comme une théorie de « la conduite des cultures et des troupeaux ». Les techniques de culture et d'élevage ayant, comme toute technique, une dimension matérielle et sociale, la théorie en question repose à la fois sur une « agronomie des mécanismes » et une « agronomie des actes », pour reprendre les expressions que Bernard Hubert propose dans sa postface. Chacune d'elles a ses objectifs, ses objets, ses méthodes. La première vise à expliquer les effets des conduites sur les productions végétales et animales ainsi que sur les transformations des milieux ; de l'agriculteur elle ne retient que les actes. Elle constitue, depuis longtemps, le courant dominant des recherches.

L'agronomie des actes a émergé au cours des dernières décennies du XX^e siècle. Elle vise à comprendre les décisions des agriculteurs en situations d'action. À partir des seuls objets et méthodes propres à l'agronomie des mécanismes, il n'est pas possible d'élaborer une théorie des actes de conduite des cultures et des troupeaux sans le recours à des connaissances et à des méthodes provenant de sciences sociales. Le nouveau courant de recherche en agronomie s'y emploie ; il donne une place croissante à l'agriculteur et à ses « façons de voir » qui procèdent directement des exigences de la conduite des cultures et des troupeaux. La constitution d'un nouveau corpus théorique est en cours. Dans le chapitre 3, Anne Mathieu, en fait une bonne présentation en se bornant aux travaux réalisés au sein du département Systèmes agraires et développement de l'Inra (SAD, désormais appelé Sciences pour l'action et le développement). Se faisant, elle justifie l'intérêt, pour les agronomes, d'une étude des conceptions des agriculteurs, en complément des emprunts déjà faits à d'autres démarches théoriques.

L'idée première est venue de l'analyse par Jean-Pierre Darré, socioanthropologue, d'un entretien entre un chercheur (Jacques Lasseur) et un éleveur. Ce travail, paru en 1993 dans le n° 131-132 d'*Études rurales*, a mis en évidence la difficulté de passer d'une agronomie des mécanismes à une agronomie des actes et l'intérêt d'accéder à la façon dont l'éleveur conçoit ses pratiques d'élevage. À la suite d'un séminaire de cinq ans réunissant, autour de Jean-Pierre Darré, dix agronomes (au sens large, comprenant des zootechniciens) du département SAD, il en est résulté la mise au point d'une méthode d'accès aux « conceptions des choses » par une enquête spécifique et une analyse rigoureuse de discours. Le livre sur le sens des pratiques provient des travaux issus de ce séminaire. Il doit, à mon avis, être considéré comme une référence dans le corpus théorique d'une agronomie des actes.

Après une préface de Marcel Jollivet, l'ouvrage comprend trois parties. La première, rédigée par les éditeurs scientifiques, présente les fondements de la démarche et justifie le sujet traité. La seconde porte sur les méthodes d'enquête et d'analyse des enregistrements ; elle a été écrite pour l'essentiel par Jean-Pierre Darré, mais un chapitre dû à Alain Havet est là pour illustrer la difficulté pour un agronome à se mettre en situation d'écoute de la pensée de son interlocuteur. La troisième partie, intitulée « Résultats », est constituée de douze chapitres rédigés par les différents participants. Elle traduit comment ces derniers se sont appropriés la méthode ; elle est de ce fait hétéroclite, c'est ce qui en fait la richesse. Une postface rédigée par Bernard Hubert termine l'ouvrage.

La méthode rigoureuse et argumentée proposée par Jean-Pierre Darré donne accès aux conceptions des agriculteurs qui proviennent des différents collectifs de débats techniques auxquels ils appartiennent. Elle consiste en une analyse de la parole qui suppose équivalents « la

façon de concevoir les choses, c'est-à-dire le sens qu'on donne aux choses, et le sens qu'on donne aux mots ». Ce dernier se construit, partiellement au moins, dans des débats entre pairs. Il s'ensuit une méthode d'entretien spécifique, distincte des enquêtes sur les faits : elle consiste à faire parler l'agriculteur le plus librement possible pour repérer la façon dont il dit les choses et dont il relie les mots entre eux. Le sens des mots se comprend, en effet, dans leurs relations mutuelles. On trouve dans le chapitre 8 des principes d'analyse des entretiens pour accéder au sens des mots. On arrive ainsi à comprendre les objets conceptuels maniés par l'agriculteur et ses pré-occupations.

Sans doute des agronomes ont-ils déjà eu accès à ces objets et à ces préoccupations, sans avoir utilisé cette méthode d'analyse de discours : la sole, les lots de parcelles et d'animaux, les chantiers, les saisons-pratiques en sont des exemples, mais c'est par un cheminement empirique et, le plus souvent, pour des cas relativement simples. La méthode proposée ici est étayée scientifiquement ; rigoureuse, elle devrait être précieuse pour avancer sur des questions peu explorées, comme la conception des successions de cultures, la conduite des cultures d'associations d'espèces, des questions environnementales, de biodiversité. . .

Plusieurs chapitres de l'ouvrage insistent sur la conversion radicale que suppose cette démarche pour un agronome qui a en tête (c'est une de ses spécificités) les concepts et méthodes propres à la compréhension des mécanismes. Habitué à faire a posteriori des diagnostics et des bilans des actions réalisées, il a du mal à se mettre en situation de conduite des cultures et des troupeaux. Les objets ne sont pas les mêmes, la perception des problèmes non plus. Dans le chapitre 13, Jean-Louis Fiorelli et Anne Mathieu montrent comment la surface pâturée, qui est un objet pertinent *ex post* pour faire un bilan fourrager, ne l'est pas forcément pour les éleveurs dont les objets sont conçus *ex ante*. Cette surface résulte des décisions prises au cours de la conduite du pâturage ; elle varie d'une année sur l'autre selon le climat. Le concept de besoins des animaux (dont la justification théorique n'est d'ailleurs pas simple) est incompréhensible pour un éleveur, comme le montre un échange rapporté dans le chapitre 10 de Didier Armand et Stéphane Bellon. Ce qui fait problème pour Martine Napoléone n'en est pas un pour l'éleveur qu'elle enquête (chapitre 18). Les exemples de ce genre jalonnent l'ouvrage, qui montrent les difficultés d'un changement de posture scientifique.

Conçu pour être un apport de la socioanthropologie à l'agronomie, le livre présente, par construction en quelque sorte, une certaine dissymétrie entre les deux disciplines. L'apport de la première pour comprendre les conceptions des agriculteurs est scientifiquement établi, pas celui de l'agronomie des mécanismes ; non qu'il soit absent, bien sûr, mais il est implicite, excepté dans le

chapitre 18 de Martine Napoléone. Si cet aspect avait été plus développé, l'ouvrage aurait mieux répondu aux interrogations de Bernard Hubert, en fin de postface. La compréhension partagée des problèmes ne peut résulter que d'une synergie entre connaissances sur les mécanismes et connaissances sur les déterminants des actes que sont les conceptions des agriculteurs. L'agronome doit inviter l'agriculteur à co-construire les problèmes à résoudre, tout comme le système des règles d'actions qui, comme l'écrivent Didier Armand et Stéphane Bellon, relie les conceptions aux pratiques. Aux entretiens qui permettent d'accéder aux conceptions, doivent être associés des entretiens plus interactifs qui mettent l'agriculteur face à des situations d'action diversifiées ; c'est ainsi qu'il est possible de discuter de ses marges de manœuvre face aux problèmes formulés. Il est dommage que l'ouvrage ne soit pas allé jusqu'à discuter de l'intérêt de combiner modèles de décision des actions et modèles d'estimation des effets de ces actions, ce qui fait pourtant l'originalité de l'école française d'agronomie.

Pour finir, il me faut souligner un autre apport incontestable de la démarche : elle porte sur l'analyse de la diversité des pratiques et des exploitations d'une région. Jusqu'à présent, les typologies proposées la considéraient comme déterminée par le seul fonctionnement individuel de chaque exploitation. C'est ignorer le caractère social de l'agriculteur ; ce dernier participe à un collectif de débats techniques, à des réseaux, des organisations. Or, au sein de ces groupes sociaux se construisent les façons de dire les choses, de concevoir les problèmes. Ainsi se dégagent des conceptions communes et des particularités propres aux différentes situations matérielles que, dans une certaine mesure, les agriculteurs identifient les uns par rapport aux autres. Sous réserve de procéder à un bon échantillonnage des agriculteurs (chapitre 6), il est possible, après analyse des entretiens, de dégager, au sein d'une petite région, des types d'agriculteurs en fonction de leurs problèmes dominants. Dans le chapitre 15, Jacques Lasseur montre comment une telle typologie permet de comprendre l'utilisation du territoire agricole et son évolution ; cette dernière ne dépend pas de simples comportements individuels, mais des interrelations entre types d'agriculteurs. Le monde des agriculteurs s'ouvre de plus en plus à d'autres catégories sociales, exigeantes sur la lisibilité de leurs pratiques. Voilà émerger d'autres lieux de débats techniques dont il faudra tenir compte à l'avenir, comme le souligne Fabrice Dreyfus dans un des derniers chapitres.

Tel quel, malgré une facture un peu inachevée, cet ouvrage constitue une contribution fondamentale au courant de l'agronomie qui porte sur les déterminants des pratiques.

François Papy

(UMR SADAPT, Inra / INA P-G, France)

papy@grignon.inra.fr

Paysages en herbe : le paysage et la formation à l'agriculture durable

Monique Toubanc

Éducagri Éditions, 2004, 296 p.

Le livre de M. Toubanc relève à la fois de l'ouvrage de synthèse, du manuel à visée pédagogique et du recueil d'expériences. Plaidant ouvertement pour que le paysage fasse partie intégrante du projet d'une exploitation agricole lorsque celui-ci s'ancre dans une perspective de développement durable, il pose les bases théoriques (première partie) et méthodologiques (deuxième et troisième parties) de la prise en compte du paysage aux différentes étapes de l'élaboration d'un projet d'agriculture durable – diagnostic, élaboration et suivi du projet. Il s'adresse en priorité aux enseignants et aux formateurs de l'enseignement agricole intervenant dans les domaines de l'agriculture durable, de l'aménagement des territoires et de la gestion des paysages ruraux ; il vise également certains professionnels du paysage et, plus largement, tout public intéressé par la question du paysage dans la démarche d'agriculture durable.

L'ouvrage s'appuie amplement sur différentes expériences menées au niveau national, et en particulier sur deux expérimentations : l'expérimentation Plans de développement durable pilotée par le ministère de l'Agriculture dans les années 1990, et l'action de démonstration à l'agriculture durable conduite de 1995 à 2002 à l'initiative de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche du même ministère, qui a impliqué 25 établissements d'enseignement agricole. Le texte est largement émaillé de représentations cartographiques et iconographiques variées, de tableaux, ainsi que d'encadrés présentant des témoignages d'acteurs ou des remarques diverses qui prolongent ou reprennent de façon synthétique des éléments du texte.

Dans la première partie, différentes conceptions disciplinaires du paysage sont référencées. Il faut souligner le mérite de l'auteur qui, en prenant le parti de montrer la complexité de la notion, vise à faire réfléchir à cette dernière plus qu'à faire adhérer à une définition, dans le souci de rapprocher recherche et action. À noter qu'auraient pu également apparaître ici deux disciplines qui ont significativement contribué à alimenter la question du paysage selon une perspective finalisée : l'agronomie (convoquée dans d'autres parties de l'ouvrage) et l'écologie du paysage.

Le parti de l'auteur pourrait sembler plus discutable lorsqu'elle aborde les spécificités de la notion de paysage par rapport à des notions voisines (site, territoire et milieu). Dans la première partie, elle semble adopter le postulat selon lequel le paysage et l'environnement sont deux concepts parfaitement autonomes – l'un renvoyant à l'esthétique, l'autre à l'écologie. Or, marginale, cette position a été largement remise en cause dans la

communauté scientifique (voir, entre autres, les débats parus dans *Natures Sciences Sociétés*). En outre, n'y a-t-il pas une contradiction de fond à adopter le point de vue selon lequel le paysage et l'environnement fonctionnent indépendamment l'un de l'autre, alors que tout le reste de l'ouvrage est basé sur l'idée que le paysage est porteur des valeurs du développement durable, ce dernier englobant précisément – l'auteur elle-même le rappelle – l'« environnement » (la perception des paysages ruraux « ne se réfère plus seulement à des modèles esthétiques et culturels, elle s'appuie aussi sur des idéaux environnementaux et sociaux ; ceux-là mêmes qui délimitent l'idée de développement durable »)? Alors que la démarche est fondée sur l'idée que « le projet de paysage, en s'attachant à redonner (ou à donner) une cohérence spatiale et plastique au site, résoudrait un ensemble de problèmes d'une autre nature »?

Si M. Toubanc montre bien la complexité de ce que peut contenir le terme de paysage, le propos aurait gagné en clarté si elle avait mieux explicité les différents « statuts » que peut recouvrir la notion. Dans la partie théorique, elle montre que le paysage du géographe n'est pas celui du paysagiste, qui n'est pas celui du sociologue, etc., mais tous ces contenus ne se rapportent pas au même « paysage » : dans certains cas, le paysage est en lui-même un objet à analyser, un concept à préciser (des géographes, des philosophes, etc., s'interrogent sur ce qu'est le paysage); dans d'autres, il est un objet d'analyse, un instrument au service de la production de connaissances relatives, par exemple, aux représentations sociales de l'espace et de la nature (paysage de l'historien ou du sociologue). En outre, tout au long de l'ouvrage apparaît un troisième statut pour le paysage, auquel est accordée une importance primordiale : le paysage en tant qu'objet à construire, construction sociale, projet. Ces trois statuts du paysage auraient mérité d'être mieux explicités en eux-mêmes, mais surtout dans les liens qu'ils entretiennent entre eux (pourquoi et comment passe-t-on de l'un à l'autre?).

Enfin, on peut regretter qu'un ouvrage s'inscrivant pleinement dans une perspective de développement durable ne retienne que la contribution de l'activité agricole au façonnement des espaces ruraux. La forêt, en particulier, aurait pu y avoir une place explicite (de fait, elle est présente çà et là tout au long de l'ouvrage, visible en particulier dans la présentation des différents cas concrets émanant des expérimentations). Et ce, pour au moins trois raisons. Premièrement, les exploitations agricoles comprenant des surfaces boisées (ne serait-ce que linéaires) ne sont pas négligeables, au moins dans certaines régions. Deuxièmement, les espaces ruraux sont largement façonnés par les activités forestières, à tel point que les enjeux majeurs de bien des territoires aujourd'hui sont conditionnés par cette présence forestière (l'auteur rappelle, par exemple, l'importance de la question de la

« fermeture du paysage »). Troisièmement, il se trouve qu'il existe des expériences de formation au paysage des personnels des services de l'État, voire des Centres régionaux de la propriété forestière (privée); les acquis de ces expériences, notamment en termes méthodologiques, auraient vraisemblablement pu trouver une place ici.

Au-delà de ces quelques remarques, soulignons encore, pour conclure, l'intérêt pédagogique certain de l'ouvrage, qui, remarquablement écrit et illustré, répond à un besoin de formalisation des expériences en vue de leur diffusion, et réussit le pari d'allier aspects théoriques et aspects pratiques.

Sophie Le Floch

(Cemagref, France)

sophie.le-floch@cemagref.fr

Les Agriculteurs bio, vocation ou intérêt?

Denise Van Dam

Presses universitaires de Namur, 2005, 204 p.

L'ouvrage analyse les dynamiques identitaires, les représentations sociales et les pratiques d'une trentaine d'agriculteurs biologiques flamands et wallons. En s'appuyant sur les enquêtes réalisées auprès de ces derniers, l'auteur cherche à répondre à une interrogation générale : le bio est-il un changement de technique ou de méthodes, ou est-ce une certaine conception de la vie ?

L'ouvrage débute par une présentation de différents points de vue sur l'agriculture biologique. Elle est une méthode de production, avec une réglementation stricte depuis la directive n° 2092/91 de 1991 reconnaissant officiellement l'agriculture biologique et celle de 1999 (n° 1804/1999), mise en application en 2000, qui élargit son champ d'action en créant une réglementation en matière de produits biologiques animaux, et avec ses systèmes de contrôles et ses obligations de moyens. Elle est un mouvement social fortement influencé par les évolutions de la société. Elle a la particularité de se composer fréquemment d'agriculteurs extérieurs au monde agricole, entretenant peu de liens avec l'agriculture conventionnelle. Elle défend des valeurs exprimées dans les chartes de diverses associations. Elle revendique un autre rapport à la production. Il ne faut pas la confondre avec l'agriculture raisonnée dont l'objectif premier est de réduire la quantité de substances chimiques utilisées et de minimiser leurs impacts sur l'environnement. En Belgique, l'agriculture biologique est moins développée que dans d'autres pays européens (0,6 % des ventes alimentaires et 1,78 % de la superficie agricole totale).

L'analyse porte sur trois questions qui structurent l'ouvrage. La première concerne « l'histoire de vie » des interviewés; elle vise principalement à comprendre pourquoi une personne devient agriculteur biologique.

La deuxième question porte sur les rapports des agriculteurs à la production. La troisième est relative aux produits, à leurs qualités et aux modes de distribution. Différentes sources théoriques sont mises au service du matériau récolté pour faciliter la compréhension du sens des discours. Une hypothèse sous-tend l'analyse : l'existence de différents types d'agriculteurs biologiques ; elle fonde l'élaboration de « typologies » qui mettent en évidence leur particularité. La perspective est de détecter les différents courants de cette agriculture dans les Flandres et la Wallonie et de déceler ce qui constitue « le fonds commun ». Ainsi, pour chaque grande question, l'auteur distingue différents groupes d'agriculteurs. Elle décrit pour chacun leurs caractéristiques, qui sont complétées par l'étude d'un cas présenté sous forme de « portraits ». Une typologie résume chaque grande question.

Sur les « histoires de vie », quatre groupes sont distingués par une ascendance ou pas dans l'agriculture, par une expérience acquise hors de l'agriculture, par le niveau de scolarité, par l'engagement social, par les buts poursuivis et les émotions ressenties. Il ressort de ce premier volet que les agriculteurs biologiques apportent un « sang neuf » dans la population agricole et dans les nouveaux mouvements sociaux.

Pour ce qui est du rapport à la production, les climats se fondent sur la nature de l'exploitation, sur le rapport au temps et à l'espace, sur les pratiques d'engagement social. Ainsi, l'exploitation est considérée comme « un organisme vivant », comme « un lieu de protection de la nature », « un lieu de gestion responsable » ou encore comme « une entreprise de produits alimentaires ». On observe des contrastes forts dans la conception du travail, dans la recherche d'une « communauté de pratiques », dans les liens de solidarité avec des associations d'agriculteurs du tiers-monde. Deux tendances majeures se dégagent sur le sens donné aux pratiques biologiques. Dans la première, la finalité est de donner un visage humain au bio et de trouver du plaisir dans le travail. On est dans une perspective civique et domestique. Dans la seconde, il faut produire des aliments de « bonne qualité », la perspective est marchande et industrielle.

Dans la troisième partie, les différents rapports à la distribution révèlent également deux tendances dans les stratégies observées, à savoir : « vente directe et aliments citoyens » et « filière bio et aliments labellisés », d'une part ; « négociations et aliments standardisés » et « grande distribution et aliments de masse », d'autre part. Dans la première tendance, l'accent est mis sur la qualité des relations entre producteur et consommateur ; dans la seconde, sur le produit et sa qualité sanitaire.

La dernière partie vise à mettre en relation les différentes catégories. Des liens sont soulignés entre les conceptions de la production et celles de la consommation. Par ailleurs, quelques catégories apparaissent « fédératrices » entre les agriculteurs biologiques, comme

« l'exploitation, un lieu de gestion responsable » et « filière bio et aliments labellisés ».

Cette recherche exploratoire, s'appuyant sur de nombreuses enquêtes, fournit un éclairage utile sur un type d'agriculture sur lequel les idées toutes faites sont nombreuses et qui développe un imaginaire fort. Il s'agit d'une clarification sur la diversité des situations et des dynamiques de l'agriculture biologique belge et sur les liens entre les différentes formes d'histoires de vie, de production et de distribution. Sur la forme, l'initiative présente une certaine maladresse dans le jeu systématique de ce qui est appelé « typologie », mais un caractère attrayant et vivant par les portraits d'agriculteurs biologiques sur lesquels se greffent les particularités individuelles.

Jean-Pierre Deffontaines

(*Inra-SAD, France*)

jp.deffontaines@wanadoo.fr

The Role of Biodiversity Conservation in the Transition to Rural Sustainability

Stephen S. Light (Ed.)

IOS Press, 2004, 342 p.

L'ouvrage dirigé par Stephen S. Light s'insère au cœur d'un ensemble de questions d'actualité, avec notamment les propositions de réforme de la politique agricole commune (PAC) en Europe et du *Farm Bill* aux États-Unis. Considérant que la sauvegarde de la biodiversité constitue un objectif à atteindre par la communauté internationale d'ici 2010 (Johannesburg, 2000), il devient dès lors urgent de s'interroger sur la compatibilité de cet objectif majeur avec le développement des activités économiques. Ce recueil de textes, fruit d'une sélection de travaux présentés à Cracovie en Pologne (novembre 2002) dans le cadre d'un programme de l'OTAN, offre une analyse originale liant la notion de biodiversité à celle de « viabilité » rurale à partir de contributions théoriques et empiriques concernant certains pays d'Europe et d'Amérique tels l'Ukraine, la Bolivie, le Canada... L'ouvrage, construit en quatre sections, part de considérations théoriques pour tendre, au fil des sections, vers des propositions d'applications concrètes. Les limites de ce compte rendu ne nous permettant pas d'exposer totalement la diversité des contributions, nous proposons d'en retenir quelques idées fortes.

La démarche des auteurs se réclame de la « gestion adaptative », à savoir une approche systémique anglo-saxonne formalisée au début des années 1990 par C.S. Holling. Cette approche incite à penser la gestion de l'environnement de façon intégrée, holiste. Il s'agit alors

de faire intervenir, en amont de la réflexion, les considérations sociales, économiques, écologiques, tout en s'adaptant au milieu pour préserver la résilience du système, c'est-à-dire sa capacité d'adaptation au stress. « La gestion adaptative est la capacité des individus de s'appuyer et de capitaliser les enseignements que l'on peut tirer des activités présentes et passées afin de préserver, de façon effective, les ressources environnementales » (Andersson et Janssen).

À l'aide de ce modèle théorique, l'adhésion de nouveaux pays dans l'Europe constitue un exemple qui permet aux auteurs de poser concrètement la question de la cohérence du développement économique avec d'autres objectifs, tels que la préservation de la biodiversité, la cohésion sociale, le mieux-vivre-ensemble... La question posée est alors la suivante : comment prévenir les menaces sur la biodiversité dès lors que l'entrée de nouveaux membres en Europe s'inscrit dans l'espoir d'un nouveau développement économique ?

Les auteurs (Light *et al.*) considèrent qu'il existe une différence fondamentale à l'égard de la protection de la biodiversité entre, d'une part, les pays d'Europe et d'Amérique du Nord, et, d'autre part, ceux de l'Europe centrale et de l'Est. Dès les années 1960-1970, les politiques publiques en Europe et en Amérique du Nord ont encouragé le développement d'une agriculture intensive caractérisée par une fragmentation des habitats, l'emploi massif de pesticides, d'herbicides et de fertilisants. Ce type d'agriculture a contribué significativement au déclin de la biodiversité et à la disparition d'espèces endémiques (sans compter la dégradation de ressources naturelles telles que l'eau, l'accumulation de produits chimiques dans les milieux terrestres et aquatiques...). Ainsi, depuis les années 1960, la politique agricole de ces régions dites « développées » est principalement destinée à réguler la production et le commerce des biens agricoles en favorisant ainsi la spécialisation de la production, ce qui se traduit par des impacts écologiques majeurs. Dès lors, dans un contexte combinant un accroissement des coûts de production et une diminution des profits, l'on peut craindre une fragilisation des systèmes de production agricoles dépendant des subsides publics, avec, comme corollaire, une dégradation de l'environnement. Depuis peu, dans le cadre de changements majeurs des politiques agricoles dans les pays développés – notamment par l'introduction de la notion de multifonctionnalité en Europe –, une attention a été accordée à la protection de la biodiversité, mais aussi à la préservation de la qualité des milieux naturels ou encore à la production d'aménités rurales. En particulier, Keeney et Kemp analysent aux États-Unis les nouvelles orientations de l'agriculture visant à rendre complémentaires la production agricole et la conservation des milieux naturels. Les soutiens publics accompagnent alors conjointement les fonctions socioéconomiques et environnementales de

l'agriculture, afin de garantir la compatibilité du développement de ce secteur avec la préservation de la biodiversité. Autrement dit, ici comme ailleurs, il s'agit de définir les modalités d'un équilibre entre la préservation de la biodiversité et la durabilité des zones rurales.

Pour avancer sur ce point, les auteurs considèrent qu'il faut parvenir à comprendre et à gérer les interactions à différentes échelles entre les fonctions écologiques, les activités humaines et les institutions – est alors introduite la notion de panarchie (reprise dans l'ouvrage par Blann *et al.*). Considérant les limites posées par les analyses conventionnelles au niveau des outils d'évaluation et des modes d'intervention, l'accent est mis sur la nécessité d'évaluer et de gérer la biodiversité en associant à la fois tous les types d'acteurs et leurs modes de représentation (valeurs, usages). On quitte alors le modèle de décision classique de type *top-down* pour s'acheminer vers une gouvernance participative. Cette approche est également mobilisée pour assurer une gestion plus durable des ressources environnementales en les préservant de dégradations d'origine anthropique ; sur ce point, on peut mentionner l'article de Sendzimir *et al.* relatif à la ressource en eau.

Cette idée, déclinée sous plusieurs formes, revient dans une majorité de contributions. Néanmoins, cette façon de poser la « gouvernance » n'envisage pas toujours la nécessité d'intégrer les communautés locales aux processus de décisions. Sur ce point, les auteurs sont partagés. Certains considèrent qu'un petit groupe doit être chargé d'articuler la problématique d'ensemble (Bochniarz, Bolan). D'autres, au contraire, soutiennent l'idée d'un « champion » « nécessaire afin de conduire le processus et le vendre aux politiques et à la société civile » (Day *et al.*). À cet effet, le texte de Moseley, s'appuyant sur le programme LEADER, est intéressant parce qu'il confronte les notions de partenariat, de participation et de consultation et met en exergue le rôle des différents groupes d'acteurs.

Finalement, cet ouvrage soulève des questions pertinentes du point de vue du développement. Les réponses, l'on s'en doute, ne peuvent être données de manière définitive. Entre les rôles de l'expert, du politique et de la société civile, de nombreuses combinaisons sont possibles. Si la dernière partie du livre propose des approches pragmatiques du développement rural en harmonie avec le maintien de la biodiversité, l'on est en droit aujourd'hui de s'interroger sur la compatibilité de ces propositions avec le contexte international actuel (pensons, par exemple, à la libéralisation des échanges au sein de l'OMC). La technique et la science ne semblent plus apparaître comme des enjeux aussi forts qu'il y a quelques décennies. Le défi est plutôt de concevoir un nouveau type de développement en associant les communautés locales (Goebel *et al.*; Nelson), ce qui ne va pas sans difficultés, tant pratiques que théoriques. Il n'est plus

question aujourd'hui de technologie et de progrès, mais davantage de choix politiques, de justice et d'équité. Un consensus certainement plus difficile à atteindre.

Sylvie Ferrari

(*Économiste, Université Montesquieu-Bordeaux IV, France*)

sylvie.ferrari@u-bordeaux4.fr

Nathalie Lewis

(*Sociologue, Cemagref, France*)

nathalie.lewis@bordeaux.cemagref.fr

Les Marchands de clones

Bertrand Jordan

Le Seuil, coll. « Science ouverte », 2003, 214 p.

Cet ouvrage, paru en 2003, n'a pas perdu de son intérêt, parce qu'il donne un certain nombre d'argumentaires concernant les biotechnologies. Même si les techniques et la science ont pu progresser depuis, l'intérêt du livre est de tenter un traitement non séparé, du moins parallèle, des questions scientifiques, historiques, juridiques, commerciales et éthiques. L'auteur a déjà publié plusieurs livres à l'interface de la recherche de laboratoire et du grand public, toujours axés autour des gènes et de la génomique, qui sont sa spécialité scientifique.

Bertrand Jordan présente un ouvrage aux multiples perspectives sur le clonage qui s'adresse à tout public cultivé. Il se dit lui-même « biologiste moléculaire matérialiste » (p. 158), ce qui signifie qu'il ne mélange pas les arguments religieux et les arguments scientifiques. Il met le doigt sur l'un des problèmes qui accompagnent de façon continue les biotechnologies : comment ne pas mettre ensemble des arguments très différents (scientifique, de droit de la propriété intellectuelle, commerciaux, philosophiques, religieux, associatifs, de science-fiction, etc.). Il s'agira donc, dans ce livre, d'exposer de la façon la plus objective possible et selon leur logique les diverses façons d'aborder la question. C'est ainsi que, dans le même ouvrage, l'auteur commence par un chapitre d'exposé vulgarisateur de ce qu'est le clonage, pour terminer sur une discussion philosophique et éthique de l'« utopie de l'homme nouveau » dont il montre qu'elle a mal vieilli. Jordan choisit de trouver une façon de traiter tous ces aspects, la plupart des ouvrages les dissociant.

Comment passe-t-on ainsi des travaux menés en laboratoire à une idée de la nature humaine ? Quelles sont les médiations qui permettent de passer des uns à l'autre ? Quelle en est l'urgence ? ou la demande sociale ? ou les intérêts économiques ? Sont-ce les biotechnologies, elles-mêmes mélanges de sciences et de technologies, qui permettent de passer ainsi de la recherche à l'homme ? Elles permettent sans doute de passer beaucoup plus rapidement du choix individuel aux conséquences sociales que lors d'une reproduction « naturelle ».

Il importe de noter que cet ouvrage concerne le clonage animal, et pas seulement humain, ce qui, du point de vue du fantasme, n'est pas du tout la même chose, mais dans le travail scientifique reste une division arbitraire. Beaucoup des événements relatés concernent les animaux : grenouilles, brebis, gours, vaches, souris, chats, chiens. Cela distend encore les liens que la conscience commune dessine entre le laboratoire et l'homme nouveau.

La possibilité de ces passages du laboratoire à la société – et inversement – ne vont pas de soi du point de vue scientifique (*cf.* p. 113 *sqq*) : « [...] dans les laboratoires de biologie moléculaire comme le nôtre, on clonait les gènes en les transférant sur les bactéries. Mais le clonage humain était pour nous un rêve réservé aux auteurs de science-fiction » (p. 114). Ou encore : « Du biologiste moléculaire qui “clone un gène” au spécialiste du bétail qui cherche à multiplier des embryons précieux (fût-ce en les coupant en quatre ou en huit), en passant par le généticien des populations pour lequel un clone est un ensemble d'individus génétiquement identiques, voilà bien des personnes pour lesquelles ce mot n'a pas la même signification » (p. 13). Les avancées scientifiques redistribuent ces relations, mais ne donnent sans doute pas de réponse immédiate qui permette de passer entre ces deux ordres. Chez l'auteur, le lien entre ces aspects très hétérogènes est fait par ce que l'on pourrait appeler une histoire immédiate du clonage, traitée sous toutes ces facettes, à l'occasion parfois d'événements ou d'anecdotes particuliers.

Jordan commence donc par une explicitation des sens du clone, comme un « ensemble d'individus génétiquement identiques », ce qui contrarie le sens commun qui parle de clone comme d'un individu isolé. Il peut s'agir de boutures, tout à fait classiques dans la reproduction végétale, de l'ensemble de jumeaux, de l'incorporation d'un segment d'ADN dans une colonie de bactéries, pour le dupliquer proportionnellement au nombre de celles-ci, ou, enfin, de la création d'un embryon génétiquement identique à celui d'un individu existant (qui est la signification admise dans le langage courant). Il s'agit dans ce dernier cas de prendre un ovule non fécondé, d'en aspirer le noyau pour le remplacer par le noyau de l'individu à cloner, soit dans le but de reproduire l'individu entier (clonage reproductif), soit dans celui d'en reproduire des cellules permettant d'être greffées sans rejet immunitaire à un malade (clonage thérapeutique). Les méthodes de ces deux clonages sont dans le principe semblables, mais suscitent des réactions et des décisions souvent différentes, que ce soit dans le domaine éthique ou juridique : le clonage reproductif est très souvent interdit par la loi, mais, dans certains pays, on tend progressivement à accepter le clonage thérapeutique.

Jordan reconstitue au long des chapitres l'histoire du clonage en fonction de sa connaissance des laboratoires et

de l'industrie, et cette histoire n'est ni simple ni linéaire. L'auteur, tout au long du livre, montre aussi comment s'insèrent les travaux sur le clonage dans les recherches biologiques plus traditionnelles. Le chapitre 2 relate comment les essais de clonage avaient commencé sur la souris dès les années 1950 (Rostand, puis Briggs, puis Burton) – le choix de cet animal s'expliquant par le fait que les principes de l'embryologie avaient été établis sur lui – et comment on a cru en 1980 (tromperie ? erreur ? imprécision des données ?) qu'Illmensee avait effectivement obtenu trois souris clonées. La critique de cette fausse nouvelle a conduit à la croyance, non arbitraire puisque reposant sur des connaissances sur les mécanismes de la régulation génique (p. 33, Jordan se réfère à un article de Solter paru dans *Science* en décembre 1984), que le clonage des mammifères était biologiquement impossible à cause de la « programmation épigénétique de l'ADN » (pp. 33, 37, 47, mais surtout pp. 101-102). C'est en Écosse, après une « phase d'éclipse du clonage » (chapitre 3), qu'au centre d'expérimentation animale de Roslin, Wilmut finira par produire Dolly, une brebis clonée en 1996 (chapitre 4). Son laboratoire disposait de peu de fonds et n'était guère connu, Wilmut ne cherchait pas à être médiatique, et il a réussi, à l'aide de travaux canadiens (Willadsen), à contourner le dogme de Solter en travaillant sur le stade du cycle cellulaire avec son élève Campbell. Ils parviennent à cloner deux brebis, dont *Nature* se fera l'écho en mars 1996 (vol. 380, n° 6569), avec un éditorial de Solter revenant sur son dogme. Mais ce résultat n'aura guère d'audience, jusqu'à la naissance de Dolly. Ce dernier clonage a été maintenu secret huit mois, afin de permettre à l'industrie qui avait soutenu cette expérience de déposer un brevet (PPL Therapeutics). On voit dans ce chapitre l'intervention de facteurs très variés : scientifiques, financiers, industriels, d'information journalistique, dans l'histoire du clonage, qui est compliquée et intriquée. Dolly a provoqué un choc médiatique (chapitre 5), malgré le scepticisme de certains biologistes. Il a donné lieu à des usages sectaires du clonage (Raël, auquel le chapitre 11 est consacré), à des usages médicaux de procréation hors la loi (le docteur Antinori, auquel le chapitre 12 est consacré), ou encore à des projets d'entreprises promettant le clonage d'animaux en voie de disparition ainsi que des animaux de compagnie (chapitre 7), domaine où des contrats sont signés avant même que le clonage ne soit possible. Ce dernier cas est une typique « *killer application* » (p. 87), c'est-à-dire une application qui détourne l'objectif premier d'une découverte ou d'une nouvelle technique. Là où le clonage paraissait le plus utile d'un point de vue industriel, c'est dans sa combinaison avec la transgénèse. On produit un animal génétiquement modifié, par exemple une vache que l'on rend très bonne laitière, et on la clone, ou encore une brebis produisant le facteur de coagulation permettant de soigner une forme de l'hémophilie ou de résoudre

le problème de rejet dans les xénogreffes. Bref, le succès de Dolly et sa médiatisation ont été l'occasion de toute une « arche de Noé du clonage » (chapitre 6). La question la plus importante est de s'assurer que le clone est bien produit à partir d'une cellule adulte, pour être bien certain qu'il s'agit de clonage. Jordan consacre aussi tout un chapitre aux brevets (chapitre 8, « Le clonage est brevetable » ; voir, par exemple, pp. 93-96, l'analyse d'un brevet de Wilmut et Campbell), dont il donne une analyse vraiment intéressante.

Et, sur cette arche de Noé, l'auteur n'évite pas le débat autour de l'homme. Il fait remarquer à juste titre que, du point de vue de l'éducation, on trouve juste d'agir de façon assez analogue à ce que serait un « clonage » pédagogique. Plutôt que de laisser les enfants se développer dans la masse familiale et sociale, on leur donne des cours, on leur prépare le meilleur que les parents peuvent imaginer et financer. Le clonage est donc ancien, comme l'avait remarqué le philosophe Derrida (*De quoi demain sera fait ?*). Actuellement, la plupart des gens sont effrayés par le clonage reproductif, mais ils ne voient pas qu'ils se conduisent de façon très semblable en offrant toutes ses chances à un enfant – le clonage et les OGM aboutissent finalement à la même situation. Si bien que l'auteur pense que, dans cinquante ans, on trouvera au contraire irresponsable de ne pas faire usage des biotechnologies pour la procréation, ce qui renforcera encore le clivage entre les populations ayant accès aux technologies et celles qui ne peuvent en bénéficier. D'autre part, la recherche scientifique fait que certains de ces débats n'auront plus lieu d'être, par exemple lorsqu'elle permet de se passer des embryons en créant des cellules souches adultes (p. 179).

Tout cet ouvrage est donc fort intéressant, riche de bien des façons, avec une explication des termes techniques, un index, des adresses de sites, il est aussi très vivant. Il faudrait maintenant mettre en rapport toute cette discussion des conséquences éthiques et sociales du clonage avec les hypothèses que l'on peut faire sur l'homme. Faut-il le considérer comme un animal quelconque, faisant partie de l'arche de Noé ? Est-il déterminé par les avancées technologiques ? Faut-il le définir a priori ? En fonction de ces choix, maintenant déjà bien développés dans la littérature (Jonas, Engelhardt, Hottois, Guillebaud, Laruelle...), les réflexions de l'auteur sur les rapports de l'éthique et de la recherche en laboratoire prendraient encore une nouvelle dimension. Le souci de rester « matérialiste » ne règle pas, dans le principe, la façon de faire les mélanges entre tous les facteurs entrant dans le clonage ; c'est là qu'il pourrait encore y avoir du travail à faire, par exemple en collaboration avec des philosophes.

Anne-Françoise Schmid
(INSA, Lyon, France)
afschmid@free.fr

Les OGM : mesure de l'innovation et contrôle du risque

Philippe Métay (Ed.)

Presses universitaires de Rennes, 2004, 248 p.

L'ouvrage est le produit d'un colloque organisé par le Laboratoire d'économie et de sciences sociales (LESSOR) de l'Université de Rennes 2. Il est à dominante juridique : Philippe Métay est maître de conférences de droit privé et différents spécialistes du droit occupent une place privilégiée parmi les auteurs. Un souci de large ouverture n'en ressort pas moins de la diversité des disciplines présentes au sommaire. Le LESSOR est composé de juristes, de sociologues et d'économistes : ceci explique que ces disciplines s'y retrouvent, mais l'éventail est élargi à l'anthropologie et à la philosophie. En outre, et cela mérite d'être souligné, ces spécialistes de sciences sociales ont éprouvé le besoin de partager leurs points de vue avec des représentants de disciplines considérant les OGM sous des angles plus techniques et biologiques (agronomie, biologie, médecine). S'ajoutent un professionnel du secteur semencier et un parlementaire européen. L'ouvrage est divisé en trois parties respectivement intitulées : « OGM et agriculture » ; « Dissémination et mise sur le marché des OGM » ; « Le risque OGM : perception et applications ».

La première partie comporte quatre textes. Jean-Pierre Berlan revient sur l'histoire de ce que l'on pourrait appeler « l'invention des OGM ». Il en propose une interprétation intéressante en termes d'« autoréalisation ». C'est en fait l'occasion pour lui d'exposer à nouveau les raisons qui le conduisent à ne voir dans leur avènement que le résultat d'un ensemble de mystifications (sur le plan scientifique) n'ayant d'autre objectif que de pousser plus avant « la privatisation du vivant ». Le second texte est d'une ethnologue (Carine Pionetti). Rendant compte d'une expérience de « démarche participative » dans un État de l'Inde du Sud, il présente l'intérêt de témoigner des arguments que les petits paysans (en majorité d'ailleurs des paysannes) opposent aux OGM. Les motifs exprimés sont rationnels, du point de vue des intéressés ; ils procèdent tant des contraintes auxquelles se heurtent les petits paysans dans l'exercice de leur activité que des valeurs qu'ils attachent à ce qu'ils font et au statut social qu'ils se donnent, et qu'ils veulent préserver. Il est tout particulièrement intéressant de noter que ce sont des arguments du même ordre que mettent en avant les agriculteurs français affiliés au réseau Agriculture durable de grand Ouest. C'est ce qui ressort du texte suivant (Estelle Deléage). Ce n'est donc pas affaire de sous-développement. Il apparaît au contraire, dans cette argumentation partagée, comme un « paradigme » universel de l'agriculture « paysanne ». De tous ces textes, ressort donc une interrogation claire sur le bien-fondé des OGM. L'intervention du parlementaire européen (Paul

Lannoye), qui clôt cette première partie, va dans le même sens.

Les contributions des seconde et troisième parties sont centrées sur deux ordres de questions liées à l'utilisation des OGM : celles des risques sur lesquels cette utilisation débouche et celles qu'elle pose au droit. Deux types de risques sont évoqués : ceux, écologiques, relatifs aux essais aux champs et ceux relatifs à la santé publique.

C'est Michel Tibon-Cornillot qui aborde les risques de dissémination. Que l'on ne s'attende pas à un bilan des recherches expérimentales visant à les estimer, à la façon de celui qu'a fait François Papy dans *Natures Sciences Sociétés* (12, 3 [2004], 339-342). C'est précisément la démarche même sur laquelle repose ce genre d'exercice que l'auteur récuse. Pour lui, en effet, « les savoir-faire scientifiques et techniques mis en œuvre dans la fabrication des OGM permettent l'apparition de nouvelles formes de risques qui ne peuvent plus être abordées à partir d'approches statistiques des données, donc à partir de situations existantes connues » (p. 89). À l'appui de cette assertion, il propose un saisissant raccourci de l'histoire de la science expérimentale, et plus particulièrement de la biologie. Sa conclusion est que les OGM font partie de ces objets techniques qui, à l'instar des armes nucléaires (entre autres), ouvrent des boîtes de Pandore entraînant l'humanité dans un cycle de catastrophes (cf. son article dans *Natures Sciences Sociétés*, 6, 3 [1998], 5-17).

Les risques concernant la santé publique sont abordés par deux médecins. Joël Spiroux de Vendomois traite de la question sous un angle général ; Éric Pluygers concentre son propos sur la question de la toxicité sanitaire. Dans les deux cas, l'accent est mis sur les questions scientifiques sans réponse que soulèvent les OGM. La liste est impressionnante. Autant de questions dont on peut même penser qu'elles ne sont que le prélude à bien d'autres, qui découleront des recherches mêmes faites pour y répondre ; autrement dit, une liste qui n'est qu'un maillon dans la chaîne du processus d'acquisition de connaissances... Mais ce n'est pas là le message des auteurs. Ce que tient à souligner le second, en particulier, c'est : tout d'abord que ces questions ont, pour une bonne part, leur origine dans le caractère « bricolé » des OGM, conséquence des insuffisances des connaissances de base, lesquelles auraient dû précéder les applications techniques ; ensuite que la démarche scientifique qui est appliquée à l'évaluation de la toxicité des OGM, qualifiée de « réductionniste », est inappropriée. Est seule pertinente, selon l'auteur, une démarche « à complexité intégrée ».

Prolongeant cette interprétation catastrophiste des OGM, Frédérick Lemarchand (sociologue) introduit deux éléments supplémentaires dans l'analyse. En premier lieu, il fait appel à une notion qui lui semble exprimer les traits communs à l'ensemble des « crises » technico-scientifiques que connaissent les

sociétés contemporaines, à savoir celle d'épidémie. Ce qui le conduit à parler de ces sociétés comme de « sociétés épidémiques » avec leurs caractéristiques propres. Par ailleurs, il distingue – et oppose – deux « visions du monde », l'une qui est « propre à ceux qui entendent poursuivre indéfiniment l'arrondissement du monde et du vivant par la technique » (c'est dans celle-ci que s'inscrivent les OGM et c'est elle qui produit la « société épidémique ») et l'autre que partagent « ceux qui pensent au contraire que nous avons plus que jamais besoin de retrouver le sens des limites » (p. 185). C'est un affrontement entre deux « conceptions de l'humanité de l'homme » qui est ainsi, selon lui, engagé.

Les apports des juristes, quant à eux, portent sur cinq points-clés : celui de l'appropriation par le droit de ces nouvelles techniques biologiques ; celui de l'étiquetage ; celui de la propriété intellectuelle ; celui de l'application aux OGM du principe de précaution ; celui, enfin, du régime de responsabilité civile auquel les astreindre. La matière, on le voit, est bien fournie et porte sur les questions-clés que pose l'utilisation des OGM.

Les difficultés commencent avec la définition même de l'objet du droit (Jean-Michel Panoff) : la rigueur juridique met en évidence les contradictions et les incertitudes de la microbiologie (au sujet du concept d'espèce appliqué aux bactéries, par exemple). Elles se confirment ensuite à propos de tous les points abordés. Ainsi, les questions théoriques et pratiques soulevées par l'étiquetage s'avèrent d'une telle complexité que la réglementation en la matière, loin de garantir in fine au consommateur l'information et la liberté de choix qu'il peut exiger, « vise davantage à organiser le doute [sur l'absence ou la présence d'OGM dans les aliments] qu'à les dissiper », conclut (p. 184) Gaël Hénaff, auteur du texte traitant de cette question. Mêmes incertitudes en ce qui concerne les problèmes juridiques soulevés par la reconnaissance de la brevetabilité du vivant à laquelle les OGM ont conduit (Philippe Métaï) : la recherche d'une voie spécifique aux OGM, entre l'application du droit relatif au brevet d'invention et la référence inévitable au droit d'obtention, a l'allure d'une valse-hésitation qui laisse place à de nombreuses questions non résolues (et donc, sans doute, à de nombreuses brèches). Loin d'être, comme on pourrait s'y attendre, au moins un moyen de temporiser, le principe de précaution est lui aussi soumis à rude épreuve quand il s'agit de le mettre en œuvre. L'analyse de la jurisprudence du Conseil d'État français montre que son application s'avère louvoyante, pleine d'une prudence qui tend à le ramener au niveau du simple principe de prévention, ce qui en amoindrit évidemment considérablement la portée (Jean-François Inserguet). Quant à la question du régime de responsabilité civile qui est susceptible d'en régir les risques – question évidemment essentielle s'agissant d'une innovation de l'importance des OGM –, une analyse du droit communautaire montre

que, là encore, c'est à un droit pour le moins tâtonnant et, en fin de compte, peu à la portée des éventuelles victimes de dommages, que l'on a affaire (Éric Juet).

Au total, on ne peut donc que constater qu'en effet, « le droit se heurte à ses propres limites » et « laisse parfois subsister des ambiguïtés pouvant faire douter de son efficience » (Danielle Charles-Le Bihan, p. 80). Propos de juriste, il faut le préciser. Face aux OGM, le droit est comme une poule qui a trouvé un couteau ; il apparaît en l'occurrence plus chahuté que créateur d'ordre. Ses points faibles et ses problèmes de cohérence peuvent s'expliquer par sa jeunesse. Mais ils sont aussi en grande partie structurels : ils sont en effet le reflet de l'originalité des OGM en tant qu'objet technique vivant, de l'ampleur des incertitudes dont ils sont réputés être porteurs, voire des préventions qu'ils suscitent, du fait que les risques qu'ils sont susceptibles d'engendrer ne se révéleront que dans le moyen et, plus encore, dans le long terme, et, surtout, du fait qu'ils sont au cœur de la contradiction fondamentale entre des pressions économiques qui s'inscrivent dans le court terme et des exigences à plus long terme d'ordre environnemental et sanitaire. Cet ouvrage offre donc au lecteur non initié un précieux dossier juridique qui informe, et suscite la réflexion, sur la façon dont le droit s'approprie, techniquement pourrait-on dire, les OGM et sur la façon dont, en fin de compte, à travers ses démarches propres, il se situe dans les débats de société que ceux-ci soulèvent.

De ce point de vue, ce qui frappe le plus en fin de lecture, c'est le décalage complet entre les textes à caractère juridique, d'une part, et, d'autre part, les textes abordant les aspects agronomiques, biologiques et médicaux des OGM, ainsi d'ailleurs que les textes du sociologue, de l'anthropologue et de l'ethnologue qui convergent fortement avec eux. Ce second ensemble de textes tend à conduire à la conclusion que, pour le moins, la plus grande précaution s'impose. L'intérêt des contributions juridiques est de montrer que le droit ne prend pas le moins du monde en considération les interrogations de fond qui sont ainsi mises en avant. Il est vrai que ce n'est pas son affaire. Il évolue dans son propre domaine, sans cesse à la recherche du compromis *a minima* qui lui permette de s'adapter aux réalités du présent tout en préservant le plus possible les continuités avec les principes antérieurs. Il est par ailleurs très soumis au politique, qui est la base de sa légitimité, et, à travers celui-ci, aux règles et aux rapports de force qui régissent les échanges marchands. Il est donc lui-même source d'incertitudes quant au statut social – et donc quant au devenir – des OGM. Des incertitudes de caractère social, qui s'ajoutent à celles d'ordre scientifique.

Ce que l'on peut regretter, c'est le manque de dialogue entre les différents intervenants, ou même, plus simplement, le manque d'une problématique qui leur fût commune. Du coup, on ne comprend pas la logique

d'ensemble de l'ouvrage. Pourquoi avoir choisi de faire appel à des non-juristes ? Pourquoi avoir choisi de ne mettre aux côtés des juristes que des témoins à charge (la position critique, si ce n'est hostile, de Jean-Pierre Berlan et de Michel Tibon-Cornillot est notoire et, parmi les autres intervenants, trois sont membres du Comité de recherches et d'information indépendantes sur le génie génétique (CRIIGEN), association également critique vis-à-vis des OGM) ? Une recherche de convergence ou de confrontation entre les points de vue juridiques et les autres aurait permis de mieux cibler les approches juridiques. Il est dommage, par exemple, que l'expertise scientifique et les conditions dans lesquelles elle est réalisée n'aient pas donné lieu à une analyse approfondie allant au-delà de la simple information (Philippe Gracien), alors qu'elles jouent un rôle déterminant dans la production du droit en matière d'OGM et qu'elles se situent précisément à la rencontre du scientifique et du

juridique. De même, il aurait été intéressant de mettre davantage en évidence les décalages, voire les contradictions, entre les régimes juridiques nationaux, et de le faire en se situant au-delà du niveau européen. Il convient, en effet, de prendre tout particulièrement en considération les pays d'ores et déjà grands producteurs ou grands consommateurs d'OGM végétaux, car c'est bien évidemment là que se situent les enjeux économiques dans le contexte de la mondialisation. On aurait alors pu dépasser cette simple juxtaposition d'« opinions éclairées » qu'est l'ouvrage, pour entrer véritablement dans la construction de la démarche de « regards croisés » qu'il revendique, mais n'accomplit pas.

Marcel Jollivet
(CNRS, UMR Ladyss, France)
marcel.jollivet@u-paris10.fr